Procédure spéciale DNS période crise Covid-19

Tests en maternité et néonatologie

Si possible, pratiquez avant la sortie un T1 et au mieux un T2 si T1 non concluant. Vous ne ferez pas de T3 en cette période épidémique.

Si vous avez un appareil qui fait à la fois OEA et PEAA, utilisez les PEAA. Les PEAA sont possibles à partir de H24. Plus on fait les tests tôt, plus il y aura de tests non concluants, mais si le test est réussi, le résultat est tout à fait valable.

En cas de tests non concluants

Il n'y a pas d'urgence à l'examen de l'audition : un diagnostic vers 3-4 mois ne fait pas perdre de chance.

Les CEAE ont suspendu leurs consultations. Tous les enfants avec tests non concluants (ou éventuellement qui n'auraient pas pu être testés) seront revus par les CEAE à l'issue de la période de confinement.

Par contre, il est important de ne pas « perdre » les enfants avec doute. C'est pourquoi les maternités ou les unités de néonatologie doivent adresser un **mail au CEAE** choisi par les parents pour transmettre les informations suivantes :

- ☐ Nom, prénom, date de naissance
- ☐ Coordonnées tel et/ou mail des parents
- ☐ Non concluant sur : 1 ou 2 oreilles
- ☐ Test(s) réalisé(s) : aucun ; T1 (en cas de sortie rapide) ; ou T2
- ☐ Doute sur audition seule ou syndrome polymalformatif ou autre contexte (grande prématurité …)

Sur le **carton URPHE** : notez le nom du CEAE choisi et « RV après confinement ».

Coordonnées mail du CEAE (n'utiliser que celle-ci)

CHUGA Grenoble Dr Joëlle TROUSSIER
Mail : **JTroussier@chu-grenoble.fr**